



Portrait D'Avenir

André Robin vient de faire un pari audacieux : passer de 15 000 à 55 000 poules pondeuses. L'occasion s'est présentée l'an dernier grâce à l'entreprise Marnaise CDPO (conditionnement distribution et production d'œufs) qui, pour répondre aux attentes des consommateurs, a décidé de commercialiser dès fin 2021 exclusivement des œufs de poules élevées hors cage. Elle a donc cherché à installer de nouveaux poulaillers chez les 200 éleveurs avec lesquels elle travaille. « *J'ai signé un contrat d'achat de douze ans et installé un nouvel atelier de 40 000 pondeuses* », raconte André, installé depuis huit ans à Celles-Sur-Aisne (Aisne) à 15 km au nord de Soissons.

Pour le jeune agriculteur de 37 ans, le défi est de taille. Le premier atelier de 15 000 poules plein air sur caillebotis utilise la totalité de la production de blé de la ferme qui s'étend sur 50 à 60 ha selon les années. Il est équipé de cellules de stockage d'une capacité de 950 tonnes. Mais cela constitue à peine la moitié de la nourriture totale de ce poulailler. Pour le nouvel atelier, il faudra tout acheter à l'extérieur, se résigne-t-il. Le pari est risqué : « *il me faut faire un investissement supplémentaire important* ». André a néanmoins obtenu son prêt bancaire car il avait montré sa capacité à gérer son premier bâtiment mais surtout, parce que l'entreprise CDPO lui a proposé un contrat d'une durée suffisante pour amortir les bâtiments. « *Les banques sont moins frileuses que pour les grandes cultures pour lesquelles elles demandent un apport de 50 % au moins pour réaliser un agrandissement* », assure André.

Un nouveau métier à apprendre

André Robin est installé sur une ferme de 135 ha dans une région spécialisée sur les grandes cultures végétales. « *Mais, mes terres ne sont pas toutes à la hauteur de la réputation de celles du Soissonais. Il y en a une partie avec des limons sur le plateau. Dans la vallée, les terres sont sèches et d'autres ont beaucoup de pierres. Avant on gagnait sa vie avec les betteraves, maintenant on vivote. Pas mieux avec les pommes de terre* » souligne-t-il. Il ne peut non plus envisager planter des vignes comme certains agriculteurs de la commune qui fait partie de la zone d'appellation Champagne.

C'est le père d'André qui a acheté cette exploitation en 2006, en complément de la ferme familiale située à quelques kilomètres et spécialisée en grandes cultures végétales. Pour installer André en 2013, il a fallu envisager une diversification. « *Les cultures seules ne permettaient pas de vivre et travailler à trois* explique-t-il. *J'avais des amis qui élevaient des poules pondeuses, alors nous nous sommes lancés à notre tour, d'autant qu'ils travaillaient avec une entreprise privée et non une coopérative* ». André a débuté avec un atelier de 15 000 poules pondeuses. « *Le plus dur au début, c'est la gestion de l'élevage : les intensités de lumière, les heures de passage... Un nouveau métier à apprendre* ». Mais il a la satisfaction « d'une production propre ».

Le marché de l'œuf est un marché relativement sain. Les perspectives de débouchés sont assez stables même si la consommation de viande baisse. Toutefois, la famille Robin a eu le nez creux en se lançant dans le plein air plutôt que l'élevage en cage. En 2012, de nouvelles normes ont imposé des cages plus grandes. De nombreux agriculteurs ont investi en ce sens. Mais ils ont rapidement payé cher une erreur de diagnostic de la filière.

Très vite après, la France a annoncé l'interdiction des cages dès 2022. Et certaines enseignes de la grande distribution ont pris les devants, ne commercialisant déjà plus les œufs de poules en cage depuis deux ans. « *Par ailleurs, la recherche de produits frais et de proximité accroît la demande pour les régions proches des lieux de consommation* », se réjouit André dont l'entreprise enregistre de bonnes performances.

La grippe aviaire comme épée de Damoclès

Ces nouveaux bâtiments ne nécessitent pas beaucoup de main d'œuvre. Avec une seule salariée, il parvient à s'occuper des deux bâtiments et à cultiver les 135 ha de cultures de blé, colza et tournesol. Il est vrai que pour le travail des champs, il met son matériel en commun avec la ferme que cultivent son père et son frère cadet. Et il confie les vides sanitaires à une entreprise extérieure. Parce qu'il y a bien un revers à élever des poules en plein air... « *Les épidémies répétées d'influenza aviaire sont notre principale préoccupation* », admet André qui partage l'inquiétude de ses collègues éleveurs de volailles et palmipèdes à travers l'hexagone. Les oiseaux migrateurs, principaux coupables, sont certes splendides à observer dans le ciel mais ils n'ont guère l'habitude de présenter un pass sanitaire à leur passage de frontières !

Des milliers de poules qui se promènent à l'extérieur attirent aussi les prédateurs. Les renards sont bien utiles pour éliminer les rongeurs des champs mais certains estiment plus facile d'attraper ces braves poules en liberté qui courent moins vite et sont plus agréables à se mettre sous la dent. Il en est de même de certains sangliers qui, comme les hommes, sont des omnivores.

Cela fait des années que les politiques et la profession parlent de réinstaller de l'élevage dans les régions de grandes cultures du Bassin parisien. Voilà un bel exemple sur une ferme d'une surface trop petite pour vivre des céréales. L'atelier d'élevage apporte un complément de valeur ajoutée intéressant mais des contraintes sanitaires et de biosécurité à maîtriser.